

**Dans la santé, le social et le médico-social, le 8 MARS 2021,  
Journée internationale de lutte pour les droits des femmes**

**Toutes et tous en grève!**

**RDV à partir de 12h place Jean Jaurès  
(stand d'information, espaces de rencontres)**

**Puis manifestation à 14h30.**

**initiatives déclarées en préfecture  
dans le respect des gestes barrières**



**Nous sommes les premières de corvée depuis le début de la crise sanitaire avec des conditions de travail largement dégradées.**

Nous sommes 2 millions de salariées dans la santé, le social et le médico-social. Nous sommes aides-soignantes, animatrice, auxiliaires de vie sociale, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agente de service hospitalier, administratives, ouvrières,...

Nous sommes en 1<sup>ère</sup> ligne depuis le début de la crise sanitaire liée à la covid, étant indispensables pour assurer les tâches essentielles et vitales.

Nos organisations de travail explosent sans cesse au gré des vagues successives. Les heures supplémentaires s'accumulent, les congés sautent, les absences s'enchaînent sans être remplacées, les sous

effectifs sont constants. Les contaminations et les clusters se multiplient. Le matériel de protection, inexistant au départ, restent en dessous des besoins, sont même périmés parfois.



Pour celles contaminées, la reconnaissance en accident de travail ou maladie pro est un vrai parcours de combattante. Des éléments de rémunérations (éléments de primes liés aux arrêts, jour de carence) sautent ou pas au fil de décisions ministérielles. Nous travaillons la peur au ventre, beaucoup jettent l'éponge et démissionnent. Peu rejoignent maintenant nos établissements.

**Pendant ce temps-là, sans aucun état d'âme, le gouvernement, les tutelles et les directions continuent leur politique d'économie et de rentabilité de nos secteurs.**



Les restructurations, les fermetures de services ou d'établissements, les suppressions de lits, de places et de postes se poursuivent. Aggravant toujours plus nos conditions de vie, nos conditions de travail et les conditions d'accueil des usager-ères.

Alors que, justement, il nous faut plus de places, plus de lits, plus d'établissements de proximité, des effectifs en nombre, afin d'accueillir toutes celles et ceux affecté-es ou non par le covid qui en ont besoin, afin de prévenir, tester, vacciner en masse pour juguler l'épidémie.

**Nos métiers du sanitaire, social et médicosocial restent sous valorisés et de plus en plus précaires.**

Nos métiers sont catégorisés par la notion de « care ». Ils font partie du « prendre soin », du souci pour l'autre et des activités liées à la prise en charge du soin et de l'entretien de la vie. Ils sont occupés à 80% par les femmes dans nos secteurs. Ils font soi-disant appel aux compétences

« naturelles » des femmes : soigner, nourrir, nettoyer, accompagner. Ils sont donc peu valorisés en terme de salaire (moins 20% de manière générale par rapport à celui des hommes).

Les temps partiels et les carrières suspendues sont nombreux, soit imposés par l'employeur, soit lié à l'insuffisance du partage des tâches domestiques.

Les promotions professionnelles sont largement insuffisantes.

Les pensions de retraite qui en découlent ne permettent pas de vivre décemment.

Nos emplois sont de plus en plus précaires avec une augmentation des CDD dans le privé et de moins en moins de titularisation dans le public. Les horaires sont atypiques, les mouvements répétitifs et source

de maladie professionnelles. La pénibilité y est aussi de moins en moins reconnue tout comme les risques psycho-sociaux que nos métiers entraînent (fatigue compassionnelle, burn-out, etc.).

La revalorisation salariale de 183 euros ne bénéficient pour le moment qu'à une partie des salarié-es. Nombreuses sont celles qui n'en bénéficient pas comme les salarié-es des SSIAD par exemple ou du social. Sans oublier qu'elle ne compense que partiellement le blocage subi depuis de longues années.

## Les tâches domestiques et éducatives à assurer en plus !

Et en même temps, nous devons continuer à assurer à la maison les tâches domestiques, l'école quand les classes sont fermées, l'éducation des enfants, les soins aux ainé-es. Tout ce qu'on appelle le « travail » reproductif ou de reproduction sociale qui forme la clé de voûte invisible des sociétés libérales.

Ces tâches ne sautent aux yeux que lorsqu'elles ne sont plus prises en charge. Or, si on s'arrête, qui, alors, s'occuperait des patient-es, des personnes dépendantes, des usager-ères, des nourrissons, du

nettoyage, des repas, de la lessive, des enfants ?

Les confinements et les restrictions de liberté nous maintiennent, forcées, dans le huit-clos familial parfois violent. Le nombre de plaintes pour violences familiales et conjugales ont augmenté.



**On a toutes les raisons de se mettre en grève le 8 mars, au boulot comme à la maison. Comme on l'a vu, nous ne manquons pas de revendications.**



- La revalorisation des salaires des métiers du care et à « prédominance féminine »,
- La reconnaissance des qualifications, des responsabilités et de la pénibilité de ceux-ci (horaires, amplitude, rythmes de travail),
- L'égalité salariale : à travail égal/salaire égal,

- L'égal accès à la promotion professionnelle et à tous les métiers,
- Des formations diplômantes de qualité,
- De véritables mesures contre les ambiances sexistes et le harcèlement sexuel au travail,
- Un droit à un congé parental strictement partagé entre parents et véritablement rémunéré,
- Le maintien d'un système de retraite par répartition, seul garant d'une solidarité collective juste. Le maintien de compensations au moment de la retraite suite à des inégalités de carrières,
- L'arrêt des politiques d'austérité qui entraînent la fermeture des hôpitaux et maternité de proximité mettant en danger la vie des femmes que ce soit pour avorter, accoucher ou se soigner
- Des moyens pour pouvoir accueillir dignement les femmes qui portent plainte, les écouter et mettre en œuvre des moyens de protection, l'application de l'ordonnance de protection, l'augmentation des moyens pour les associations qui accueillent les femmes victimes de violences,
- Une éducation non sexiste dès le plus jeune âge,
- Un service public de la petite enfance à la hauteur des besoins.

